Le Mans Université

Service des Affaires Générales et Juridiques

Affaire suivie par :
Violaine DUMUR ou Carla FERNANDEZ
☏ 02.44.02.21.09 ou 02.44.02.21.04
ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 30 juin 2022

Objet : Ordre du jour du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés au Conseil d'administration de l'Université qui se tiendra le :

Jeudi 7 juillet 2022 à 14h00
Amphithéâtre Mersenne, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

L'ordre du jour est le suivant :

1. Délibérations, informations et débat d'orientation général

1.1 Formation et vie universitaire

1.1.1 Statut de l'élu usager **(vote)**
1.1.2 Dossier d'accréditation de l'INSPE **(vote)**
1.1.3 Etude sur l'accompagnement stratégique au développement de l'offre de formation de l'établissement **(information)**
1.1.4 Attribution de bourses d'aides à la mobilité pour des étudiants inscrits en 3ème année de licence d'acoustique par le DAUM pour l'année universitaire 2021-2022 **(vote)**
1.1.5 Dispositif d'attribution de bourses d'études du master international en électroacoustique IMDEA dans le cadre du partenariat Université du Mans/Fondation EMV-Institut de France pour l'année universitaire 2022-2023 **(vote)**
1.1.6 Dispositif d'attribution de bourses d'excellence pour des étudiants inscrits dans le parcours « Modélisation Aléatoire Avancée » du Master 2 Actuariat délivré par l'institut du risque et de l'assurance pour l'année universitaire 2022-2023 **(vote)**

1.2 Recherche

1.2.1 Dispositif de bourses d'accueil pour des chercheurs invités (BACI) dans le cadre des activités de l'institut d'acoustique – Graduate school **(vote)**

1.2.2 Attribution complémentaire d'aides à la mobilité sortante pour les Doctorants de l'école doctorale 3M **(vote)**

1.3 Thématiques transverses

1.3.1 Modification des statuts de la Fondation de l'Université du Mans **(vote)**

1.3.2 Modification des statuts de la maison des langues **(vote)**

1.3.3 Contrats de plans Etat-Région 2021-2027 dans le cadre des programmes d'action du volet ESRI **(vote et information)**

1.3.4 Convention d'accord de partenariat dans le cadre du projet infrastructures réseau très haut débit pour l'enseignement supérieur et la recherche en Pays de Loire **(vote)**

1.3.5 Conventions, subventions, tarifs et cotisations **(vote)**

1.3.6 Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président **(information)**

1.3.6.1 Conventions

1.3.6.2 Subventions

1.3.6.3 Cotisations

2. Questions diverses

*Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) au plus tard le **4 juillet 2022.***

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pascal LEROUX

Le Vice-Président
du Conseil d'Administration

Vincent BARRE